

Et moi, à qui incombe le périlleux honneur de remplacer M. le sénateur Belcourt, président de l'Association, retenu à Ottawa par le travail de la session et par de pressantes et très actuelles sollicitudes pour les intérêts des Canadiens français, je n'ai qu'un regret à formuler : celui de ne pouvoir m'exprimer, dans l'Athènes du Canada et sous les généreux auspices de la Société du Parler français, avec tout l'atticisme de mes hôtes distingués et de mon bienveillant auditoire.

Messieurs, l'on m'a prié de vous parler de la langue française dans l'Ontario.

Sujet, certes, qui ne manque pas d'actualité; sujet d'une si vaste étendue et qui me tient tant le cœur que je voudrais, pour le traiter, avoir autant d'heures qu'on a bien voulu m'accorder de minutes. Afin donc de dire brièvement le plus de choses possible, j'emploierai un style plutôt judiciaire. Je me bornerai à quelques données sur la langue française dans l'Ontario dans le passé, dans le présent et dans l'avenir.

LE PASSÉ

La langue française fut la première langue européenne parlée dans le territoire qui forme la province d'Ontario. Cette contrée fut explorée, évangélisée, occupée par les Français dès le commencement du 17^{ième} siècle. Champlain lui-même y fit plusieurs expéditions mémorables. Des missionnaires et des soldats y versèrent leur sang pour les causes sacrées de la religion et de la civilisation.

En 1641, un certain nombre de Français s'étaient déjà établis dans ce riche pays pour enseigner aux sauvages à se construire des habitations et à cultiver le sol.

Un grand nombre de Français parcouraient le pays pour faire la traite des pelleteries.

Pendant la première partie du dix-huitième siècle, les Français fondèrent de nombreux établissements ou forts dans cette contrée, qu'ils sillonnèrent vingt fois dans tous les sens. C'est donc un fait historique que les Français, au prix de sacrifices inouïs, au prix même de leur sang, conquièrent cet immense pays à la civilisation et au christianisme.

Nous savons comment ils durent évacuer cette contrée, lors de la cession, pour la voir tomber aux mains de leurs ennemis.